

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'agglomération de Nevers

**Correspondant :** Mlle Elise DUQUENNE, Communauté d'agglomération de Nevers, Nevers Agglomération 124 route de Marzy CS90041, 58027 Nevers cedex, tél. : 03 86 61 81 60, télécopieur : 03 86 61 81 99, courriel : [marches@agglo-nevers.fr](mailto:marches@agglo-nevers.fr), adresse internet : <http://www.agglo-nevers.net>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.e-bourgogne.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques
- sport

**Objet du marché : Maintenance des installations techniques de la piscine communautaire "Aquabalt"**

**Catégorie de services :** 1

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 50700000
- Objets complémentaires : 50500000

**Lieu d'exécution et de livraison :** Piscine communautaire Aquabalt, rue du 13ème de Ligne, 58000 Nevers

**Code NUTS :** FRC12

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
  - Le marché a pour objet la maintenance des installations techniques de la piscine communautaire « Aquabalt ».
- Les prestations à fournir par le contractant comprennent :

En tranche ferme :

- 1- Le traitement de l'air,
- 2- L'aérothermie,
- 3- Les ventilateurs,
- 4- Les ventilo convecteurs,
- 5- L'humidificateur,
- 6- Le réseau des gaines,
- 7- Les bouches et grilles (soufflage et extraction),
- 8- Les clapets coupe-feu.

En tranche optionnelle :

- 1- La filtration
- 2- Le traitement des eaux.

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée en application de L 2123-1 du code de la commande publique. Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle, il sera rémunéré de façon globale et forfaitaire.

Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec toutes les entreprises. Le Maître d'Ouvrage garde la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation ou de ne pas tenir compte de la négociation.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée d'un an. Cette notification vaut ordre de service de commencement des prestations.

Le marché sera d'une durée de 1 an, renouvelable tacitement 1 fois, soit 2 années au total.

Dans le cas où le pouvoir adjudicateur ne souhaite pas reconduire le contrat de maintenance, il devra le signifier au titulaire 2 mois avant l'échéance annuelle du contrat. Le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 24 mois à compter de la notification du marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités financières  
Capacités techniques et professionnelles

• Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1, L2141-2, L2141-3, L2141-4, L2141-5 du code de la commande publique ;

Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ;

Habilitation(s)/attestation(s) de pouvoir(s) de représentation de la société.

Article R2142-5 : justificatif d'inscription sur un registre professionnel.

• Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de services objets du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles sans minimum exigé.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Références sur les 3 dernières années pour des prestations similaires ;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Autres renseignements demandés :**

• Il est recommandé de compléter le DUME. Cependant, les informations nécessaires à la candidature sont listées à l'article 3.1 du Règlement de la Consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 02 mai 2019 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** PA2019-08

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10 avril 2019

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=56014&orgAcronyme=d5t>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21000 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

